

Distribution électronique Cairn pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) © CHERCHER, REPÉRER, AVANCER Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

INTRODUCTION

Cesare Mattina

Que ce soit dans le discours produit par les médias, les milieux politiques, les acteurs de la société civile ou les auteurs de sciences sociales, le terme « clientélisme » est spontanément associé aux classes populaires ou au sousprolétariat, désignés comme principaux, voire comme seuls bénéficiaires des ressources distribuées par voie clientélaire et par favoritisme. Dans la littérature américaine sur les machines politiques, dans certains travaux d'anthropologie anglo-saxonne portant sur les milieux ruraux en Méditerranée, dans les enquêtes anglo-saxonnes et italiennes sur les grandes villes du Sud de l'Italie ou sur les contextes d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie, les analyses scientifiques ont très souvent mis en exergue des relations clientélaires dissymétriques entre des « patrons » détenteurs de capitaux et de ressources (souvent des élus politiques) et des « clients », la plupart du temps pauvres et dépendants de ces « patrons ». Une littérature de sciences sociales venant d'aires géographiques très éloignées, attentive à l'utilisation de certains termes dans l'arène politique à des fins de disqualification, a pourtant bien mis en évidence l'utilisation stigmatisante du terme « clientélisme », notamment à l'encontre des classes populaires (ou, à l'occasion, d'adversaires politiques) [1], les classes moyennes se voyant alors souvent exonérées de toute implication dans les systèmes de redistribution clientélaire.

Or, à partir du cas marseillais, cet ouvrage entend précisément montrer que la redistribution des ressources utilisées en vue de la clientélisation des électeurs ne profite pas prioritairement aux classes populaires, aux « pauvres » et aux sousprolétaires, mais bien davantage à des individus, à des familles et à des groupes issus des classes moyennes et petites/moyennes. Il veut également montrer que les politiques de redistribution de biens publics matériels (emplois publics, avancements de carrière, logements sociaux, permis de construire, places en crèche, etc.) et symboliques (légitimation d'associations, attribution de titres honorifiques, reconnaissance notabiliaire de personnalités ou de groupes ethnicoreligieux, etc.) attribués à des individus, à des familles ou à des groupes ne sont pas des manifestations à relier de façon purement anecdotique à la notion de clientélisme. Elles sont partie intégrante des modalités du gouvernement de la ville et de l'hégémonie politique concrètement exercée par des groupes sociaux alliés entre eux et fédérés par le pouvoir politico-institutionnel.

Notre étude, en s'inscrivant dans la sociologie du politique, s'inspire simultanément de plusieurs traditions de recherche et d'enquête : les travaux anthropologiques anglo-saxons sur les relations de patronage et clientélaires [2] ; les travaux américains des community studies sur les liens entre structures sociales et organisation du pouvoir dans différents contextes urbains (petites villes, villes moyennes et métropoles) [3], qui ont suscité et alimenté le débat entre conceptions « élitistes [4] » et « pluralistes [5] » du pouvoir ; les nombreux travaux américains et plus tard italiens sur les machines politiques et les bosses dans les grandes villes [6]; les analyses sociohistoriques et de sociologie politique francophone sur les relations notabiliaires et de clientèle comme formes de politisation [7] ; les

recherches à la fois anglo-saxonnes et françaises sur le gouvernement et la gouvernance urbaine [8]. C'est en référence à ces littératures de sciences sociales et aux débats qu'elles ont occasionnés que nous tenterons de mettre au jour l'influence des machines politico-électorales et des logiques de redistribution clientélaire sur les modalités du gouvernement de la ville, au croisement entre élites politico-institutionnelles d'un côté, classes et groupes sociaux de l'autre.

Classes et groupes sociaux, hégémonie politique et gouvernement de la ville

Ce travail vise ainsi principalement à comprendre comment les politiques de redistribution clientélaire des ressources peuvent influer sur la hiérarchisation sociale et politique et sur la construction d'alliances entre classes et groupes sociaux en vue de la conquête d'une hégémonie politique au croisement entre la dimension de la société urbaine et celle des institutions politico-administratives (principalement municipales). Trois précisions terminologiques majeures doivent ici être apportées : la première concerne la question des « classes sociales » et des « groupes sociaux » au sein de la ville ; la deuxième celle de l'« hégémonie » sociale et politique ; et la troisième, celle du « gouvernement de la ville ».

Il nous paraît premièrement nécessaire de préciser l'utilisation qui sera faite des termes « classes sociales » et « groupes sociaux ». Nous nous inscrivons là dans une perspective webérienne cherchant à tenir ensemble les dimensions économique, sociale et politique de la stratification sociale et des logiques de redistribution du pouvoir [9]. En optant pour le terme « classe sociale », nous entendons éviter de séparer les dimensions économiques de l'appartenance de classe (sur la base de la possession de capitaux et de patrimoines) de ses dimensions sociales, liées à ce que Weber nomme - selon les différentes traductions françaises - des « groupes de statuts », des « ordres » ou des « couches » sociales (Stände). Les individus appartenant à ces classifications s'inscrivent, selon Weber, dans une sphère de répartition de l'honneur et du prestige où ils revendiquent une considération particulière [10]. L'analyse menée conjointement en termes de classes sociales et de groupes de statut permet - dans une analyse du pouvoir dans la ville - une vision dynamique de groupes sociaux en quête à la fois d'ascension économique et sociale, d'acquisition de prestige social et de pouvoir politico-institutionnel. À ces concepts webériens, Pierre Bourdieu ajoute l'approfondissement d'une vision dynamique intégrant l'idée d'une lutte sociale pour l'acquisition du prestige et des honneurs [11], mais aussi deux dimensions fondamentales : celle d'individus et de groupes qui existent et subsistent par rapport à d'autres individus et groupes occupant des positions relatives dans un espace social fait de différences ; et celle d'une dimension symbolique des rapports de classes [12]. L'enjeu que représente la redistribution de ressources individualisables, dans laquelle les relations clientélaires et les politiques de clientélisation des électeurs jouent un rôle très important, est ici fondamental. En distribuant par voie clientélaire un bien ou un service tel qu'un emploi public à vie ou un logement social de qualité, un leader politique ne se contente pas de contribuer à l'amélioration matérielle et économique des conditions de vie d'un individu ou d'une famille. En permettant une dynamique ascendante de statut social, l'obtention de ces biens permet en effet aux individus et aux familles de se distinguer socialement, de se démarquer d'autres familles et individus auxquels, dans l'espace social, ils ne cessent de se comparer. Les gratifications de ce type fournissent une ressource hautement symbolique permettant de renforcer l'adhésion à un groupe social ou socioprofessionnel, le sentiment d'appartenance à la fois à l'entourage d'un leader politique et, plus largement, à l'institution politico-administrat ive redistributrice. Nous verrons ainsi qu'attribuer un logement social de qualité dans un quartier plutôt bien placé à la famille d'un employé municipal revient à lui fournir bien plus qu'un service économique, ou la simple reproduction d'une relation clientélaire

4

_

avec tel ou tel *leader* politique. Cela contribue à donner une légitimation supérieure à un certain groupe socioprofessionnel (ici les agents municipaux) dont le pouvoir municipal souhaite améliorer les conditions sociales, afin de favoriser son allégeance politique et de façonner, dans le même temps, la composition sociale de la ville.

Deuxièmement, il nous paraît important de préciser dans quel sens nous utilisons le concept, à l'origine gramscien, d'hégémonie politique [13]. L'hégémonie est pour Antonio Gramsci toute forme d'action politique entreprise par une classe ou un groupe social vis-à-vis d'un autre au cours de l'histoire, ne pouvant pas uniquement reposer sur la coercition, mais comportant un pouvoir d'attraction [14]. Selon Gramsci, le terrain privilégié de construction de l'hégémonie est l'idéologie qui doit se fonder sur la capacité à conquérir l'adhésion à un projet politique et culturel et à faire converger des classes intellectuelles fondamentales pour convaincre le plus grand nombre de groupes sociaux. Au sein d'une réflexion longue et complexe sur le rôle des intellectuels dans la société italienne (et en particulier dans le Mezzogiorno) [15], Gramsci remarque que l'hégémonie d'un groupe social s'exerce dans la société civile au sein d'organisations privées telles que l'Église, les syndicats, les partis, les écoles, et d'autres lieux de direction culturelle. À la différence de l'idée évidemment prescriptive de Gramsci, liée à la nécessité pour son parti communiste de construire une alliance des groupes et des classes sociales formant le « bloc social historique » pour la conquête révolutionnaire des institutions, notre analyse s'inscrit d'abord dans un but de connaissance scientifique du réel. En nous inspirant de la réflexion gramscienne, nous nous inscrivons dans une analyse des interrelations entre société urbaine (formée de groupes et de classes sociales) d'une part, et d'autre part les pouvoirs institutionnels (municipaux en particulier) dépositaires des ressources matérielles et symboliques de distribution contribuant à ces prestiges sociaux. S'il est conçu dans l'espace où se rencontrent société civile et société politique [16], le concept d'hégémonie – résultat de la création de ce « bloc social » (blocco sociale) historique - s'avère donc assez fécond pour penser la distribution du pouvoir dans la ville. La question de l'hégémonie politique peut ainsi mieux se raccorder à l'espace des interrelations entre politique et société dans une dimension qui n'est ni uniquement celle de la politics, ni celle des policies, mais qui est mieux rendue par le terme anglais polity [17].

Troisièmement enfin, pourquoi parler de « gouvernement » de la ville ? Contrairement à toute une littérature qui, depuis les années 1990, prône, sinon l'abandon, du moins la relativisation du terme « gouvernement » au bénéfice du seul terme « gouvernance », nous entendons ici affirmer toute sa pertinence sociologique. Selon le point de vue critique de cette littérature vis-à-vis du terme « gouvernement », ce dernier serait trop lié au rôle des institutions publiques et laisserait ainsi de côté d'autres protagonistes de la production de l'action publique, tels que les acteurs économiques, ceux des entreprises privées, des agences parapubliques ou de la société urbaine [18]. Or, on peut selon nous concevoir le gouvernement comme un concept dynamique, et non pas comme un terme désuet relégué à désigner les organes publics chargés d'imprimer aux sociétés une direction au travers d'une législation ou de programmes d'action publique. Dans le cadre d'un travail de sociologie du politique comme le nôtre, le terme « gouvernement » rend mieux compte que le terme « gouvernance » - plutôt utilisé dans l'analyse des politiques publiques et de l'action publique [19] – des mécanismes d'exercice d'influence et d'échange d'une élite politique locale avec les différents acteurs de la société urbaine (associations, groupes socioprofessionnels, etc.) autour des stratégies politiques de réélection, de l'organisation des entourages des leaders politiques et des partis locaux, des politiques de redéfinition des espaces politico-administratifs (avec l'organisation en sous-espaces de « proximité », comme les quartiers, les mairies annexes...), etc. La redéfinition du terme « gouvernement » opérée en ce sens par Jean Leca nous paraît ici assez fructueuse. Selon Leca, le gouvernement peut être considéré comme un processus articulant

une grande diversité d'activités qui contribue à l'intégration d'une société, au travers notamment de « [...] l'agrégation de demandes et d'intérêts divers », et au fait de lui imprimer une « direction » [20]. Gouverner, c'est donc la nécessaire agrégation de multiples demandes représentatives d'intérêts impossibles à satisfaire en même temps [24]. Gouverner et diriger, c'est donc à la fois allouer des biens et exiger quelque chose en échange. Tout au long de ce travail, nous montrerons que le terme « gouvernement », tout en conservant les aspects d'intégration et d'agrégation d'intérêts divers, est particulièrement pertinent pour désigner des logiques d'ordonnancement, de hiérarchisation sociale au travers de la redistribution différentielle et inégalitaire des ressources aux différents individus, familles, groupes et classes sociales qui forment la société urbaine.

L'idée de l'existence de classes et groupes sociaux qui, en interaction avec des institutions politico-administratives, sont en quête d'une hégémonie politique afin de gouverner la ville s'accorde à notre sens assez bien avec les approches polyarchiques comme celles du sociologue et politiste américain Robert Dahl et de ses collègues, soutenant l'idée d'une pluralisation des espaces sociopolitiques urbains [22] face aux théories élitistes du pouvoir [23]. Les théories élitistes et polyarchiques (celles-ci étant plus souvent appelées pluralistes) se sont incessamment interrogées sur l'articulation entre la détention des ressources économiques et sociales par des groupes dominants et le repérage des acteurs qui, exerçant le pouvoir, gouvernent une société. Or, que ce soit pour les tenants d'une vision élitiste ou pour ceux d'une vision polyarchique, le questionnement tourne autour de la détention et de l'exercice du pouvoir. Néanmoins, nous entendons tenter de raisonner quelque peu différemment sur ce point : de « qui détient le (plus de) pouvoir ? », le problème devient, à notre sens, celui de savoir par quels systèmes d'alliances au sein de la société urbaine (avec ses groupes socioprofessionnels, économiques, ethnico-religieux, associatifs, etc.) une élite politique en arrive à imposer une hégémonie politique et culturelle de ses groupes sociaux de référence afin de gouverner au sein de la ville. Une interrogation se précise donc autour de la question « avec qui gouverne-t-on la ville ? », plus pertinente à nos yeux que la question « qui gouverne la ville ? ». Considérant l'avancement du processus démocratique d'élargissement du suffrage, Robert Dahl, dans sa monographie sur la ville américaine de New Haven dans les années 1950, met l'accent sur l'influence du corps électoral dans la structuration du pouvoir. Selon Robert Dahl, « pour former une coalition politique efficace, il est nécessaire de procurer des avantages (ou du moins de les promettre), à des individus, à des groupes, et à diverses catégories de citoyens [24] » pouvant ainsi peser sur les processus de décision. Si du point de vue de la sociologie de l'action publique, des auteurs comme Gilles Pinson critiquent sur ce point Robert Dahl et semblent minimiser la ressource électorale (en particulier pour les classes populaires) [25], nous pensons cependant que le vote demeure une ressource très importante pour la construction de l'hégémonie politique de certains groupes sociaux. Si le vote demeure à notre sens fondamental, c'est au moins pour deux raisons : d'abord, parce que les élections restent des moments centraux de sélection des représentants qui vont guider les choix de redistribution des ressources aux différents groupes de la société urbaine ; ensuite, parce que l'augmentation constante de l'abstention n'affaiblit pas la construction de l'hégémonie politique de certains groupes sociaux et des élites politiques locales qui, au contraire, s'en accommodent fort bien. Dans notre cas, on peut aisément faire l'hypothèse que plus la base de votants rétrécit, plus les pratiques fondées sur la clientélisation et les échanges clientélaires jouent un rôle décisif dans le résultat des urnes.

Certes, il ne suffit pas de redistribuer les ressources au sein de la ville à différents groupes sociaux et de détenir l'hégémonie politique pour gouverner un contexte urbain. L'énorme littérature qui s'est développée à l'échelle mondiale sur la gouvernance urbaine, les coalitions de croissance [26] et les régimes urbains [27] montre que beaucoup de pouvoirs et de ressources sont détenus par des acteurs qui

n'ont que peu besoin de conquérir l'hégémonie politique dans la ville et de redistribuer des ressources, soit parce qu'ils sont extérieurs à la ville, soit parce qu'ils échappent au contrôle électoral et démocratique : c'est le cas des grandes entreprises multinationales souvent délégataires de services publics (gestion de l'eau et de l'assainissement, des déchets, etc.), des entreprises privées du secteur immobilier, des agences d'urbanisme et d'aménagement, des organismes techniques de l'État et des collectivités locales, etc. Ce sont là des acteurs de la gouvernance et du gouvernement urbain exercé à différentes échelles. Néanmoins, reste que les acteurs politiques et sociaux locaux continuent fort bien de façonner les espaces de la ville au travers du mécanisme de réélection dans des circonscriptions relativement petites (circonscriptions législatives, secteurs municipaux et cantons). Cela leur permet encore un certain quadrillage de l'électorat, et justement la répartition différentielle aux groupes formant la société urbaine de ressources qui ont encore un certain poids (emplois publics, logements sociaux, carrières des fonctionnaires, subventions aux associations, places en crèche, etc.). Ceux qui détiennent l'hégémonie dans la ville, s'ils n'ont pas les clés du gouvernement urbain, ont du moins celles du gouvernement de la ville et de la hiérarchisation des classes et des groupes sociaux sur la base de la redistribution différentielle des ressources matérielles et des prestiges sociaux.

REDISTRIBUTION CLIENTÉLAIRE ET GOUVERNEMENT DE LA VILLE : MARSEILLE ENTRE DÉSINGULARISATION ET SPÉCIFICITÉS

Ces questionnements sur l'influence de la redistribution clientélaire sur le gouvernement de la ville et les groupes sociaux hégémoniques seront abordés à partir d'un terrain urbain monographique, celui de Marseille, pour la période comprise globalement entre les années 1950 et le début des années 2010. Nous sommes conscients d'être en terrain glissant lorsqu'il s'agit de tirer des enseignements généraux à partir d'un cas particulier, et plus encore, sans doute, concernant une ville sempiternellement présentée comme un « cas ». N'a-t-on pas coutume d'entendre que Marseille serait « spéciale », ou qu'il s'agirait d'une « ville à part »? Que peu de traits communs la rapprochent finalement de ses homologues françaises ? Qu'elle est restée à l'écart des grandes évolutions qui ont touché la société, les pratiques politiques, et les formes de gouvernement et de gouvernance dans les autres villes européennes ? Cet ouvrage entend donc se prémunir autant qu'il se pourra d'un premier écueil, celui du localisme, et dans notre cas du piège de la « marseillologie », cette tendance très nette dans les discours vulgaires, savants et semi-habiles, à n'envisager cette ville qu'au prisme de son exceptionnalité (celle de son site, de son histoire, de son immigration, de sa composition sociale et ethnique, de son économie et des pratiques politiques qui y ont cours), alors qu'aucune démarche de comparaison n'a été véritablement amorcée [28]. Que ce soit sous l'angle de la stigmatisation ou de l'exaltation de ses atouts, Marseille serait tour à tour la ville par excellence du banditisme et des milieux mafieux, des pratiques politiques les plus sulfureuses, des grèves à répétition, de la croissance exponentielle du vote FN, d'une présence massive d'immigrés et d'étrangers, etc. ; à l'autre extrême, ce serait la ville branchée et renaissante à nouveau investie par le tourisme, le lieu où il fait bon vivre, la ville du lien social et communautaire lui permettant de « ne pas exploser » lors des révoltes de banlieue, la ville par essence cosmopolite, etc. [29]. Nous nous inscrivons en faux par rapport à ces visions caricaturales ; en cohérence avec une analyse monographique demeurant la plus ouverte possible aux comparaisons avec d'autres contextes, nous préférerons ici une démarche visant à spécifier quels facteurs désingularisent et quels facteurs singularisent Marseille [30] quant à l'influence de la redistribution des ressources sur les modes de gouvernement de la ville.

Par bien des aspects, Marseille est une ville qui ressemble à beaucoup d'autres dans le contexte actuel de l'Occident industrialisé. Des tendances lourdes communes à

bien des métropoles européennes s'y font sentir, telles que les logiques de périurbanisation et de métropolisation, la tertiarisation de l'économie, le chômage et la précarité [31], ou encore la marginalisation et la ségrégation urbaine [32]. Marseille, à l'image d'autres villes européennes, est aujourd'hui un vaste chantier où se mettent en œuvre des politiques urbaines similaires à celles que l'on voit émerger un peu partout. La rénovation urbaine y progresse - peut-être moins vite qu'ailleurs -, ainsi que le témoignent les développements du projet « Euroméditerranée » [33]. Comme d'autres villes européennes du nord (Anvers, Londres, Rotterdam, etc.) et du sud (Barcelone, Gênes, Athènes, etc.), Marseille entame sa « reconquête » du front de mer [34] en reconvertiss ant certaines de ses anciennes friches industrielles en lieux de loisir et de culture, en promouvant des logiques d'embourgeoisement de certains quartiers [35] et des politiques culturelles [36]. Concernant donc l'influence des phénomènes clientélaires sur le gouvernement de la ville qui nous intéresse ici au premier chef, il faut à la fois désingulariser et spécifier la situation marseillaise. Certaines pratiques politiques et certains modes de gouvernement ressemblent en effet à d'autres contextes urbains, qu'ils soient géographiquement « du sud » ou « du nord ». Nous pourrons en prendre plus nettement la mesure en distinguant, au-delà d'une catégorie aussi vague et générale que le clientélisme, les quatre phénomènes suivants qui ne sauraient se réduire à un seul:

- 1. la demande sociale de biens et de services à but privé et personnel (demandes d'emploi, de logement, de recommandations et d'aides administratives, de places en crèche, de permis de construire, etc.) exprimée à l'adresse des élus à la fois par les entourages de ces derniers et par un électorat élargi;
- 2. les activités du métier d'élu, dont une partie importante peut être vouée à la reproduction de sa clientèle et à la quête de la clientélisation de nouveaux électeurs;
- 3. les relations clientélaires interindividuelles ;
- 4. les politiques de redistribution des ressources divisibles et individualisables (emplois publics, promotions, logements sociaux, permis de construire, places en crèche, etc.).

Il nous semble que ces quatre phénomènes se retrouvent, certes sous différentes formes et intensités, sous toute latitude. Malgré un certain tropisme méridional et méditerranéen, l'existence d'une immense littérature à l'échelle planétaire - et impossible à résumer ici - concernant ces phénomènes nous le confirme. Dans plusieurs contextes urbains français ou étrangers [37], des individus faisant déjà partie de l'entourage d'un élu ou des électeurs au sens large s'adressent aux représentants politiques, le plus souvent pour des questions d'ordre privé et personnel ; des élus pourvus de mandats suffisamment importants et disposant de ressources de redistribution construisent des organisations (parfois des machines politiques) et des pratiques de réponse à cette demande sociale en vue de la fidélisation de clientèles déjà existantes ou de la clientélisation d'électeurs au sens large ; partout également existent des relations clientélaires ou de patronage construites sur la longue durée, fondées sur des relations à la fois affectives et instrumentales comportant des échanges de faveurs et de services contre des voix (ou des promesses de voix) et des soutiens politiques entre des élus et des « électeurs » [38] ; dans tout contexte, enfin, existent des politiques de redistribution s'accompagnant de ressources symboliques de légitimation de groupes socioprofessionnels ou ethnico-religieux, et privilégiant certains groupes, individus et familles au détriment d'autres.

Toutefois, être sensible à la désingularisation de Marseille et éviter l'écueil du pittoresque et du particulier ne doit pas conduire l'analyste à échouer sur un autre écueil, consistant à ignorer les spécificités des pratiques et des formes de gouvernement de la ville. Le piège de l'indifférence aux facteurs locaux ou à la spécificité de la trajectoire propre à une ville est tout aussi dangereux que le

13

précédent. On verra que ce qui fait la spécificité de Marseille, ce ne sont pas des facteurs vaguement culturels d'un contexte méridional impliquant un particularisme familialiste des nombreuses populations immigrées ou un manque de culture civique, comme voudraient le démontrer les influentes analyses culturalistes d'auteurs comme Edward Banfield et Robert Putnam L'affirmation de la redistribution clientélaire et des groupes sociaux hégémoniques de classes moyennes au sein des logiques du gouvernement de la ville depuis Gaston Defferre trouve bien plutôt sa spécificité dans quatre phénomènes socioéconomiques et institutionnels de type structurel, et qui jouent, bien plus que tout facteur explicatif culturaliste, un rôle fondamental dans le gouvernement de Marseille.

Une demande sociale de biens et de services individualisables (en PARTICULIER D'EMPLOIS PUBLICS LOCAUX ET DE LOGEMENTS SOCIAUX) TRÈS SOUTENUE À L'ADRESSE DES ÉLUS ET DES PRINCIPAUX LEADERS POLITIQUES, MULTIPLIANT LES MISES EN CONTACT, L'ÉCHANGE ET LES POSSIBILITÉS D'INSTAURATION DE RELATIONS CLIENTÉLAIRES

Nous commenterons spécifiquement ce phénomène dans les différents chapitres, mais il est utile ici de souligner quatre facteurs sociohistoriques et institutionnels à la base de cette expansion de la demande sociale d'emplois publics et de logements sociaux à Marseille en direction des élus et des institutions publiques :

- premièrement, la désindustrialis ation brutale des années 1960 et 1970 [40], bien plus forte à Marseille que dans d'autres contextes urbains, qui pousse les chômeurs et les générations du boom démographique arrivant sur le marché du travail à se tourner massivement vers le secteur des emplois publics de l'État et des collectivités locales en forte expansion entre 1965 et la fin des années 1980 (puis à nouveau depuis 1996-1997);
- deuxièmement, un besoin urgent de logements sociaux (et de logements tout court), dans un contexte de pénurie, puis de soudain développement de la construction à partir de la fin des années 1950 après l'explosion démographique et les rapatriements successifs d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc, Tunisie, puis surtout Algérie) [41];
- troisièmement, le chômage de masse, particulièrement fort à Marseille dans les années 1990;
- quatrièmement enfin, l'essor du secteur des associations loi 1901 dans les années 2000, s'adressant de plus en plus aux élus locaux et aux collectivités locales pour obtenir des subventions souvent destinées à la création d'emplois, qui plus est dans une phase de reflux progressif des financements étatiques.

Une disponibilité exponentiellement croissante des ressources à PARTIR DES ANNÉES 1965 GRÂCE À DES ÉLUS CONCENTRÉS AUTOUR DU MAIRE ET DU POUVOIR MUNICIPAL, QUI PEUVENT LES ATTRIBUER SELON DES CRITÈRES DE REDISTRIBUTION LARGEMENT DISCRÉTIONNAIRES

Ces grandes disponibilités de ressources (qui s'ajoutent parfois aux ressources notabiliaires appartenant personnellement à certains leaders) donnent l'opportunité aux leaders politiques de construire de véritables machines politicoélectorales pouvant non seulement répondre à la demande sociale, mais également la stimuler.

C'est donc la rencontre entre une demande sociale soutenue de biens et de services divisibles et individualisables, et les possibilités croissantes de redistribution de ces mêmes ressources par les élus et les institutions publiques qui crée ici les conditions d'une expansion des politiques de redistribution en vue de la clientélisation et de leur influence sur le gouvernement de la ville. Nous verrons qu'à Marseille, ces conditions sont pleinement réunies - hormis quelques périodes de refroidissement momentané - grosso modo dans les années 1965-1989 (et à nouveau assez bien réunies entre 1996 et la fin des années 2000). Cette

période 1965-1989 est par excellence celle que nous appellerons de la « régulation clientélaire », puisqu'elle voit la réalisation de politiques clientélaires de redistribution permettant à certains individus et certaines familles de classes populaires des parcours d'ascension sociale et l'amélioration de leurs conditions de vie. Par la redistribution clientélaire des ressources, le pouvoir municipal parvient ici non seulement à satisfaire les classes moyennes et petites/moyennes soutenant le premier defferrisme, mais aussi à intégrer quelques segments des classes populaires. Un certain nombre d'ouvriers et employés, grâce à un accès privilégié, par voie de patronage et par voie clientélaire, aux emplois publics municipaux ou paramunicipaux, aux logements sociaux, aux différents services publics, accomplissent donc des parcours, parfois significatifs, d'ascension sociale.

On voit bien que la « pauvreté » tant évoquée pour expliquer le clientélisme, si elle peut éclairer en partie l'expansion de la demande sociale en période de chômage et de crise économique, ne suffit pas à expliquer le développement des politiques clientélaires de redistribution, ces dernières étant la conséquence de la rencontre entre demande sociale et disponibilité institutionnelle de biens et ressources. Les deux vont en effet ensemble : en présence de disponibilités institutionnelles de redistribution importantes, mais d'une demande sociale faible, on n'a pas d'expansion des politiques clientélaires de redistribution. Pour prendre un exemple hypothétique clair, si une ville comme Grenoble présente actuellement des politiques clientélaires de redistribution réduites, ce n'est pas parce qu'elle serait plus vertueuse ou plus civique en soi, mais probablement parce que la demande sociale de biens et de ressources individualisables telles que des emplois publics à basse qualification et des logements HLM y est faible, l'hégémonie politique et culturelle appartenant plutôt à des classes moyennes supérieures à fort capital culturel qui adressent aux élus d'autres types de demandes (probablement davantage en direction d'équipements et de services collectifs et culturels). À l'inverse, nous faisons l'hypothèse que lorsque, face à des besoins et à une demande sociale soutenue, les pouvoirs publics disposent de très peu de ressources individualisables de redistribution, l'expansion des politiques clientélaires est limitée ou se cantonne à la distribution de ressources symboliques. L'exemple de Marseille dans les années 1989-1995 est à ce sujet éclairant : face à une sollicitation demeurant très soutenue, la mairie Vigouroux diminue de manière assez drastique la réponse à la demande sociale et la redistribution clientélaire des ressources, initiant ainsi une des rares périodes de recul des politiques clientélaires de redistribution.

Un discours social soutenu et constant d'énonciation, de dénonciation et/ou de justification des pratiques politiques marseillaises et du clientélisme

Certes, il faudrait, pour confirmer ce constat, disposer d'enquêtes menées dans d'autres contextes urbains ; on signalera néanmoins que la rhétorique sur les pratiques politiques et le clientélisme paraît omniprésente à Marseille. Dans des conversations ordinaires, on peut très souvent entendre qu'« ici, c'est spécial », ou qu'« à Marseille, ça ne se passe pas comme ailleurs ». Des discours sur les mœurs politiques, sur la corruption, le clientélisme sont très souvent énoncés dans les conversations ordinaires ou dans les déclarations publiques, par les hommes politiques et les militants de parti, les fonctionnaires des administrations publiques, les acteurs médiatiques, les juges des magistratures ordinaire et comptable, les acteurs associatifs, etc. S'il est pratiquement impossible de montrer, de façon objectivement quantifiable, qu'une ville est plus clientélaire que d'autres (ce qui n'est d'ailleurs pas du tout le but de ce travail), on peut avancer l'hypothèse que la production de discours concernant les normes de probité publique et les pratiques politiques y est parmi les plus nourries dans le panorama des villes françaises. D'une part, il s'agit d'un avantage pour le chercheur, car les documents produits sur cette question ou celles connexes (articles de presse relatant les 19

déclarations publiques de différents acteurs, matériaux partisans, rapports de la chambre régionale des comptes sur la gestion de collectivités locales, arrêts de la magistrature sur des cas de favoritisme, etc.) et la parole – contrairement au stéréotype d'une *omerta* marseillaise – y sont très libres. D'autre part, la surabondance de cette rhétorique peut aussi représenter un handicap pour le chercheur, car il faut pouvoir distinguer entre ce qui relève des réalités objectives et ce qui relève d'une posture de dénonciation pour laquelle la position et le rôle des acteurs doivent nécessairement être analysés au prisme des logiques de luttes infrapartisanes, de conflits institutionnels entre corps de la magistrature et monde politique, et des jeux entre acteurs médiatiques et politiques [42]. Nous émettons l'hypothèse que ces discours de dénonciation des pratiques politiques marseillaises et du clientélisme produisent à Marseille plus que dans d'autres villes – où elles demeurent peut-être plus souterraines – des effets remettant en cause les politiques de gestion des collectivités locales, de redistribution des ressources, ainsi que l'organisation des partis politiques.

Une résistance plus forte que dans d'autres villes françaises à la mise en place de politiques urbaines de projet et de planification

Dans l'ouvrage de Gilles Pinson soulignant, à partir d'une analyse comparative de plusieurs villes européennes (Nantes, Manchester, Turin, Venise et Marseille), le phénomène montant de la politique de projet et des alliances de différents acteurs de la société urbaine et de la société politique autour de l'action publique de rénovation urbaine, Marseille est très souvent présentée comme un contreexemple [43]: ses élites politiques des années 1990-2000 auraient proposé un développement « revanchiste et tertiaro-touristique [44] » ; les projets à long terme et évolutifs [45] ainsi que les politiques de concertation avec les publics et d'implication des populations urbaines seraient absents ou escamotés [46] ; les transformations sociales et les nouvelles demandes provenant de couches sociales hautement diplômées de la société urbaine seraient encore largement ignorées [47]. N'ayant pas travaillé spécifiquement sur la question des politiques de projet, nous ne pouvons donner ici d'explications approfondies, mais seulement suggérer l'hypothèse que l'existence de machines politico-électorales répondant quasi systématiquement à la demande sociale de biens et de services, vouées à la clientélisation des électeurs et concentrées dans des territoires sociaux et électoraux restreints (quartiers, arrondissements, cantons, circonscriptions municipales, circonscriptions législatives) ne favorise probablement pas la reformulation des enjeux ni l'action politique à l'échelle de la ville entière ou au niveau métropolitain.

Concevoir un terrain d'enquête au croisement des logiques de désingularisation et des spécificités passe pour nous par une analyse monographique qui laisse un espace suffisamment ample à la démarche comparative, réflexe obligé de toute démarche sociologique [48]. Nos travaux d'enquête nous ont amenés à privilégier une approche inductive en clé comparative, et les logiques de restitution retenues sont celles de la monographie comparée [49]. Cette approche a l'avantage, à l'inverse des démarches privilégiant des mégacomparaisons explicites entre un grand nombre de villes, d'accorder plus d'attention à l'élaboration des enjeux de recherche, à la connaissance du phénomène à expliquer et à la construction des facteurs explicatifs qui vont permettre d'en rendre raison [50]. Dans le même temps, nous avons voulu éviter la « dérive monographique », ne pas nous cantonner au relevé de modes de gouvernement spécifiques à Marseille afin de conjurer le risque de verser dans le localisme [51] et la « marseillologie ». Notre souci est d'établir, sur la plupart des aspects du gouvernement de la ville que nous relèverons comme comparables, si les phénomènes observés à Marseille sont du ressort du spécifique ou s'ils font écho à ce qui est repérable dans d'autres réalités urbaines. Une lecture ponctuellement comparative et dialectique de Marseille par rapport à d'autres villes françaises, européennes ou américaines nous permettra donc de mieux comprendre les logiques générales du gouvernement de la ville.

Cet ouvrage est le fruit de plusieurs années d'enquête, de travail de terrain et d'écriture. Au départ, il se base sur une thèse doctorale se concentrant sur la période 1970-1992 [52]. Mais il va bien au-delà de la thèse à la fois quant aux terrains

d'enquête et quant à la phase temporelle envisagée. Ce livre profite aussi du travail d'enquête et de suivi ethnographique des activités des comités d'intérêt de quartier dans les années 1999-2002 [53], de l'observation directe et participante des campagnes électorales marseillaises lors des législatives de 2007 et des municipales de 2008, d'un travail quasi systématique de recueil et d'analyse de la presse locale depuis 1998, ainsi que de documents statistiques concernant les évolutions des emplois dans les collectivités locales et les mises en location de logements sociaux

Il s'agit donc ici de restituer, au moins en partie, le cheminement d'une recherche ainsi que les atouts des méthodes et techniques d'enquête mises en œuvre au fur et à mesure de l'avancement du travail. Nous évoquerons les trois principales sources utilisées ainsi que leurs atouts et limites, en essayant de bien montrer comment la multiplicité de ces sources et leur croisement [54] permettent de mieux administrer la preuve d'un raisonnement scientifique.

1) DES ENTRETIENS AVEC DES ÉLUS

dans les sociétés HLM marseillaises.

25

Des entretiens sociologiques ont été réalisés avec une trentaine d'élus marseillais de toutes tendances politiques et de différents niveaux de mandat (parlementaires nationaux, conseillers municipaux, maires de secteurs, conseillers d'arrondissements) [55], essentiellement entre 1998 et 2000. Sans évidemment aborder d'emblée la question potentiellement sensible du clientélisme, ces entretiens d'approche compréhensive [56] ont fondamentalement porté sur le métier politique, c'est-à-dire sur les pratiques et sur les représentations spontanées que les élus peuvent fournir de leur activité [57]. L'objectif de ces entretiens était d'offrir une production discursive sur deux aspects du métier d'élu confronté aux multiples demandes de nature privée et personnelle : premièrement, l'organisation interne du travail des élus, de leur emploi du temps, leur activité de réponse à la demande sociale, ainsi que leurs actions destinées à la quête de nouveaux électeurs ; deuxièmement, les points de vue, les argumentations, les justifications qu'ils peuvent fournir au sujet de leurs propres pratiques politiques ou de celles de leurs collègues. Hormis quelques exceptions dues aux aléas de la rencontre et de l'interaction verbale, nous avons garanti à nos interviewés l'anonymat de leurs entretiens [58]. Dans aucun des cas l'anonymat n'a été demandé par les élus euxmêmes, qui ont le plus souvent manifesté une certaine indifférence à ce sujet. Nous n'avons noté de réticences évidentes qu'à une ou deux reprises au cours des entretiens. Le principe de l'anonymat a cependant des limites, notamment lorsqu'on peut difficilement séparer le discours des acteurs de leur parcours biographique et politique, tout particulièrement lorsqu'un discours de défense ou de dénonciation des pratiques politiques ou du clientélisme est strictement lié à la biographie, au rôle institutionnel et à la capacité de redistribution des ressources des élus. À deux ou trois reprises, nous avons donc dû faire exception à la règle de l'anonymat, et nous demandons à nos enquêtés de bien vouloir nous en excuser.

Si les entretiens sociologiques peuvent fournir des éléments précieux sur les récits de pratiques des enquêtés, leur capacité à amener la preuve de certaines actions concrètes est à nos yeux limitée, et plus encore lorsque, comme dans notre cas, il s'agit de phénomènes soumis à dénonciation sociale. Plusieurs sociologues ont montré que le récit des enquêtés peut être en partie mensonger, oublieux de certains faits et représentations, et parfois volontairement sélectif Contrairement à une sociologie tendant à donner une importance excessive à la parole des enquêtés [60], voire à la sacraliser [61], nous pensons qu'il faut restituer

aux entretiens leur juste place au sein d'une démarche d'enquête comportant nécessairement un contrôle de la parole des acteurs par le recoupement avec d'autres sources, notamment par les traces écrites et les observations directes.

2) DES DOCUMENTS D'ARCHIVES PROVENANT ESSENTIELLEMENT DU VERSEMENT DU CABINET DU MAIRE DE MARSEILLE AUX ARCHIVES MUNICIPALES

Ces documents, obtenus suite à des demandes de dérogation pour accéder à des archives assez récentes [62], sont globalement relatifs à la période comprise entre le milieu des années 1960 et le début des années 1990, avec une concentration particulière de documents consultés dans la période 1978-1989 [63]. Deux types de dossiers ont particulièrement attiré notre attention, dans la mesure où ils nous permettent de traiter de différents phénomènes et de leur impact sur le gouvernement de la ville : les « dossiers particuliers » (selon la dénomination administrative du cabinet du maire) et les dossiers concernant les critères d'attribution des logements HLM à Marseille :

- les « dossiers particuliers », nominatifs et classés par ordre alphabétique du patronyme du requérant, recueillent les documents suivants : les demandes de personnes s'adressant au cabinet du maire très majoritairement pour des questions privées et personnelles (obtention d'un emploi, d'un logement, d'un permis de construire, d'une place en crèche, etc.) ; les courriers d'élus, de militants, de notables et de diverses personnalités appuyant, par des recommandations à l'adresse du maire, la demande des requérants ; les dossiers personnels d'élus et personnalités de la société civile (avocats, médecins, pharmaciens, commerçants, présidents d'associations, etc.) contenant des échanges de courriers avec le maire et son cabinet sur une quinzaine d'années ; les courriers et relevés de décision du cabinet du maire décelant les critères d'embauche à la mairie ou les modes d'attribution des logements sociaux ; quelques notes écrites à la main par les dirigeants du cabinet (chef de cabinet, secrétaire particulier, techniciens et agents administratifs), également révélatrices des choix d'attribution de biens et de ressources ;
- les dossiers concernant l'attribution des logements sociaux. La série d'archives 540W, classée « archives Rastoin » (du nom de Pierre Rastoin, adjoint au logement de Gaston Defferre dans les années 1980), est d'une richesse remarquable. On peut y lire : les rapports et les courriers échangés entre les techniciens de la mairie, les organismes bailleurs du logement social et les élus sur les critères informels d'attribution des logements sociaux ; les listes d'attribution des logements mises au point par le cabinet du maire comprenant, à côté des noms des attributaires, le patronyme des élus ou des personnalités ayant fait attribuer ces mêmes logements, etc.

Tous ces dossiers nous a permis d'analyser et de comprendre plusieurs éléments clés des logiques du gouvernement de la ville, que nous n'aurions pas pu saisir autrement :

- les caractéristiques sociologiques de la demande sociale de biens et de services privés et personnels, permettant de savoir qui demande et qui recommande les requérants (chapitre 2);
- les relations clientélaires de longue durée, au travers de dossiers personnels montrant les courriers circulant entre Defferre et son cabinet d'une part, entre le maire, son cabinet et des élus et personnalités de la société urbaine marseillaise d'autre part, montrant l'importance des relations amicales et affectives qui s'articulent avec des échanges intéressés de biens et de ressources matérielles et symboliques (chapitre 2);
- les critères et les choix de redistribution préférentielle des ressources matérielles et symboliques à des individus, familles, groupes socioprofession nels et ethnicoreligieux de la société urbaine indiquant assez clairement les corps sociaux vers

27

-0

29

lesquels le pouvoir municipal favorise la redistribution des biens et des ressources (chapitres 3, 4 et 5).

Grâce à ces dossiers d'archives, nous avons pu dévoiler les logiques de redistribution clientélaire en faveur de certains individus, groupes et catégories sociales. Les documents d'archives sont en effet fondamentaux pour comprendre les logiques de redistribution des ressources et du gouvernement de la ville dans un domaine de difficile administration de la preuve, en présence de pratiques d'échange informelles et officieuses, et souvent cachées à l'observation du chercheur. Hormis le cas minoritaire d'accès à des écoutes téléphoniques provenant d'enquêtes judiciaires, les échanges interpersonnels de services et de faveurs demeurent ordinairement dans le secret des conversations privées en face-à-face ou des communications postales, téléphoniques — ou plus récemment électroniques — adressées au secrétariat de l'institution dans laquelle l'élu est en responsabilité. Ils se déroulent aussi parfois à sa permanence politique, voire dans certains cas à son domicile ou sur son lieu de travail, restant ainsi la plupart du temps cachés à l'œil du sociologue.

3) Des observations ethnographiques des pratiques politiques

Les entretiens et les archives étant des sources indirectes d'accès aux pratiques politiques, nous avons ressenti le besoin d'exercer une activité de terrain au plus près des acteurs. C'est pourquoi nous avons recouru à des observations directes à découvert [64] dans le cadre de notre enquête sur les comités d'intérêt de quartier (1999-2002) et lors des campagnes électorales des législatives de 2007 et des municipales de 2008 en suivant les activités de tractage, de porte-à-porte, de visites de quartiers, de meetings, de réunions dans les locaux de permanence, etc. Ces observations directes et parfois participantes, ainsi que les cahiers ethnographiques recueillis, nous ont donné une opportunité fondamentale : celle de vérifier, en croisement avec les documents d'archives, les pratiques de clientélisation inhérentes au métier d'élu (voir chapitres 2 et 3, p. 103 et 183).

L'ensemble de ces sources, leur croisement en vue de vérifier certains phénomènes, leur utilisation différenciée et prenant en compte toutes les précautions possibles sont autant d'opérations nous permettant d'analyser les logiques du gouvernement de la ville et de l'hégémonie de certains groupes sociaux à partir du constat empirique de l'influence des politiques clientélaires de redistribution, mais aussi de leur progressive remise en question par des processus de dénonciation à l'initiative d'acteurs judiciaires, médiatiques et politiques.

Gouverner la ville par la redistribution clientélaire des ressources : l'hégémonie politique durable des classes moyennes et petites/moyennes à Marseille

Avant d'exposer la thèse centrale de ce travail, nous voudrions mettre en garde le lecteur sur ce que ce livre n'est pas et sur ce qu'il ne pourra y trouver. Ce livre n'est pas un nouvel essai sur la politique à Marseille traitant de tous les aspects du pouvoir et du gouvernement de la ville, et prenant en compte à la fois les milieux partisans et les élus, le poids des acteurs économiques privés, le rôle du banditisme ou d'une supposée « mafia », la place du commerce informel, etc. Ce n'est pas non plus un travail sur les politiques urbaines et sur l'action publique dans la ville phocéenne. Nous sommes conscients de l'avancée, à Marseille aussi, à la fois de la complexification des enjeux de la gouvernance urbaine éloignant pouvoirs et prérogatives vers d'autres échelles [65] et de l'importance croissante des politiques territoriales et de projet, impliquant de nouvelles coalitions d'acteurs, et exigeant des élus locaux de ne pas se cantonner à leurs activités notabiliaires et de gestion des clientèles politiques [66]. Cependant, comprendre de manière approfondie ce que ces transformations font à la sociologie politique de la ville et à sa dimension de

31

33

32

polity demanderait un travail à part entière. Que le lecteur ne s'étonne donc pas de ne trouver ici que peu d'éléments (et parfois aucun) sur trois aspects certainement importants des analyses du gouvernement urbain : le rôle des entrepreneurs privés ; le rôle de l'État et de ses différents acteurs centraux et locaux ; le rôle de l'intercommunalité et plus généralement du processus de métropolisation :

- concernant le rôle des acteurs entrepreneuriaux privés dans la gouvernance urbaine [67] ou dans le gouvernement de la ville, un travail sérieux requerrait une analyse spécifique montrant les liens éventuels entre certaines entreprises multinationales, marseillaises ou non (Veolia, CMA-CGM, Sodexo, groupes immobiliers, etc.) et le pouvoir politique. Mais l'exercice, loin d'être inintéressant, mériterait un travail à part entière [68]. Pour le passé, d'autres auteurs comme Pierre-Paul Zalio ont bien documenté l'affaiblissement progressif du rôle économique et politique de la bourgeoisie entrepreneuriale dans la ville, en montrant que les familles de l'entreprise traditionnelle marseillaise (savonniers, huiliers, armateurs, etc.) ont eu une faible emprise sur le gouvernement de la ville, laissant très vite, dans les années 1960-1970, l'hégémonie aux *leaders* politiques concentrés autour de Gaston Defferre, la place des maires adjoints provenant du monde de l'entreprise (comme la famille Rastoin) devenant seulement symbolique de l'accord historique conclu entre socialistes defferriens et bourgeoisie marseillaise
- le rôle des acteurs étatiques ne sera évoqué que partiellement dans notre travail. Nous sommes certes conscients de l'importance des acteurs étatiques centraux et de l'État déconcentré [70], de sa politique d'infrastructures urbaines, de ses transferts économiques vers les collectivités territoriales, de son financement direct d'associations gérant les populations immigrées, du processus de déconcentration et de décentralisation, des politiques de la ville, de l'influence exercée sur l'attribution des logements sociaux, etc. Il nous sera cependant impossible, étant donné la grande richesse de ces questions, de nous concentrer aussi sur les acteurs étatiques et leur influence sur la redistribution clientélaire des ressources;
- concernant enfin le rôle des instances communautaires urbaines et de la métropolisation, notre analyse présente certes un manque évident. Certains enjeux et logiques du gouvernement urbain se déplacent en France vers le niveau métropolitain [71], y compris concernant la redistribution clientélaire de ressources individualisables. Cependant, le choix de cibler notre analyse sur la commune centre résulte aussi du constat de la continuité du pouvoir politique et des enjeux de redistribution des ressources dans la commune marseillaise. On est en effet obligé de constater, jusqu'à des temps tout récents, une absence des dimensions de la politics et de la polity des questions intercommunales et des processus de métropolisation. À la différence d'autres contextes urbains [72], les mondes politiques et partisans marseillais sont très longtemps demeurés concentrés sur la commune centre. Par exemple, l'ouverture vers une dimension plus métropolitaine et moins « marseillo-centrée » du parti socialiste, promue par Michel Pezet depuis la fin des années 1970, puis par François Bernardini (jusqu'à tout récemment le seul premier secrétaire de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône provenant d'une autre commune que Marseille), est pratiquement restée lettre morte depuis la fin des années 1990. À droite de l'échiquier politique, cette question n'a même jamais été à l'ordre du jour. C'est entre autres pour ces raisons - outre évidemment l'impossibilité pratique d'élargir l'enquête à plusieurs communes de l'aire métropolitaine - que nous avons concentré notre analyse sur la seule ville de Marseille.

Le fait que, dans ce livre, nous cherchions prioritairement à comprendre comment des élites politiques gouvernent la ville avec des groupes sociaux qui sont aussi les principaux bénéficiaires des politiques de redistribution des ressources ne veut pas dire qu'en dehors de la redistribution clientélaire, il n'y aurait point de salut pour l'action politique. En effet, les offres électorales et la demande sociale ne se

35 |

résument pas à la distribution et à l'obtention de biens et de services personnalisés. Il faut cependant constater que les politiques de redistribution clientélaire ont un grand impact sur le gouvernement de la ville, car elles tendent à fidéliser des individus, des familles et des groupes socioprofessionnels qui d'une part cogèrent certains secteurs de l'action publique urbaine (associations de quartier et organisations « communautaires », associations financées par la mairie et les autres collectivités locales) et qui d'autre part la mettent en œuvre directement (agents municipaux et paramunicipaux, élus et leur entourage, entreprises coopératives et PME attributaires de marchés publics, associations, etc.).

La thèse centrale de ce livre est qu'on assiste donc à une forte continuité, depuis les années Defferre (et surtout à partir des années 1960), de l'hégémonie politique des groupes sociaux ayant bénéficié des politiques clientélaires de redistribution et les ayant en bonne partie alimentées. Nos documents d'archives, nos entretiens, l'observation ethnographique des campagnes électorales, les sources de littérature scientifique (abondantes sur Marseille), l'analyse sociospatiale et historique des résultats électoraux et de la composition sociodémographique de la ville sont autant d'éléments qui montreront, tout au long de cet ouvrage, que ces groupes sociaux, appartenant majoritairement aux classes moyennes et petites/moyennes marseillaises, gouvernent sur le long terme la ville, aux côtés des élites municipales. Cette hégémonie durable s'inscrit, à l'intersection des élites institutionnelles et des groupes de la société urbaine, dans le processus de construction d'un bloc social historique, pour revenir à la terminologie gramscienne. On retrouve dans ce bloc social marseillais des individus et des familles de classes moyennes supérieures appartenant aux professions notabiliaires urbaines classiques (avocats, médecins, pharmaciens, notaires, journalistes, etc.) assurant souvent l'intermédiation politique, canalisant la demande sociale de biens et de services personnalisés vers les élus et le cabinet du maire, et endossant des responsabilités d'élus locaux ou de présidents d'association ; des commerçants impliqués dans la vie associative socioprofessionnelle et de quartier ; des individus et des familles de classes moyennes et petites/moyennes, employés et fonctionnaires des collectivités locales, de leurs institutions rattachées et de l'État, souvent embauchés sur la base de relations de patronage et de clientèle, et soutenant activement le pouvoir municipal; des ouvriers spécialisés ou qualifiés, des employés à basse et moyenne qualification qu'on inscrirait habituellement dans les classes populaires, mais que nous qualifions plutôt ici de classes petites/moyennes. Au travers de ce terme, nous essayons de rendre l'idée d'une dynamique sociale ascendante que la redistribution clientélaire et sélective de ressources engendre lorsque, grâce à l'obtention d'une faveur ou d'un service, on va habiter une cité HLM de meilleure qualité ou quand on obtient un emploi public à durée indéterminée permettant la sortie des conditions de chômage ou de précarité. L'accès à ces biens et services par voie clientélaire permet à ces individus et familles une ascension et une distinction sociale les poussant assez vite vers une condition de classe moyenne et petite/moyenne.

Ce bloc social historique est globalement demeuré inchangé depuis les années 1960 et la mise en place de politiques de redistribution élargie des ressources en période d'expansion démographique, d'une multiplication exponentielle d'emplois publics et de logements sociaux et, plus généralement d'une expansion à la fois de la demande sociale de biens et de services personnalisés et de la capacité des élus à disposer de ces ressources. Le constat de l'hégémonie de ce bloc social sur une très longue durée ne signifie pas pour autant l'immobilité historique de Marseille, ou encore un destin unique et immuable. Le processus de remise en question de la politique marseillaise et du clientélisme venant des milieux politiques, des milieux judiciaires et médiatiques apparu à partir de la fin des années 1970 vient montrer que les phénomènes sociaux ne sont jamais linéaires et sans heurts. Entre Gaston Defferre et l'actuel maire Jean-Claude Gaudin (qui faisait d'ailleurs partie de son équipe d'adjoints entre 1965 et 1977), de multiples continuités historiques existent

37

cependant : celle d'une activité toujours très soutenue de certains élus en réponse à la demande sociale ; celle de la survivance de machines politiques très fortement organisées autour de territoires emboîtés et à la jonction avec les collectivités locales ; celle d'une attention toujours particulière (en termes de redistribution de ressources matérielles et symboliques) à l'égard des employés municipaux et de leur syndicat majoritaire, Force ouvrière (FO), de certaines associations « communautaires » et de quartier ; celles des « bastions électoraux » montrant une carte quasiment identique du vote Defferre et du vote Gaudin à 30-40 ans de distance, etc.

L'ouvrage est organisé en six chapitres. Le premier introduit de façon sociohistorique les fondements sociaux du defferrisme dans la période des années 1945-1965; le deuxième analyse la formation sociale et le développement des machines politico-électorales marseillaises, dans leur processus d'inscription, depuis les années 1960-1970, dans des territoires sociaux (les quartiers) et politicoélectifs (les cantons et circonscriptions). Les chapitres 3, 4 et 5 analysent la manière dont s'effectue la redistribution des ressources matérielles et symboliques en vue de la fidélisation des clientèles et d'une clientélisation plus élargie de l'électorat, au bénéfice de certains groupes sociaux gagnants et légitimés par le pouvoir municipal : les employés municipaux et plus largement le système municipal (chapitre 3), les associations ayant réussi à construire une identité communautaire de type ethnico-nationale ou ethnico-religieuse (chapitre 4) et les notabilités associatives (chapitre 5). Le sixième et dernier chapitre étudie comment, face à un processus politique, gestionnaire et judiciaire de remise en question et de dénonciation de la politique marseillaise et du clientélisme (1977-1995), l'hégémonie des groupes sociaux traditionnels du defferrisme, à peine modifiés, demeure en place sous l'influence de Jean-Claude Gaudin à la mairie et de Jean-Noël Guérini au conseil général, dessinant, en dépit des lourds changements démographiques et électoraux que connaît la ville, une forte continuité du gouvernement par la redistribution clientélaire des ressources.

- John M. Allswang, Bosses, Machines, and Urban Voters, Londres/Baltimore (Md.), Johns Hopkins University Press, 1986 [2^e éd.]; Alain Garrigou, Le Vote et la Vertu. Comment les Français sont devenus électeurs, Paris, Presses de la FNSP, 1992; Jean-Louis Briquet, La Tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse, Paris, Belin, 1997; Gabriel Vommaro, «"Le clientélisme de papier": autour des usages du concept comme étiquette du sens commun », Cahiers des Amériques latines, 69, 2012, p. 17-35.
- [2] Jeremy Boissevain, Friends of Friends. Network, Manipulators and Coalitions, Oxford, Basil Blackwell, 1974; Frederick G. Bailey, Les Règles du jeu politique. Étude anthropologique, Paris, PUF, 1971; Julian A. Pitt-Rivers, The People of Sierra, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1961.
- [3] Parmi les études pionnières, voir William L. Warner, Yankee City, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1963.
- [4] Voir par exemple Robert Lynd, Helen Lynd, Middletown in Transition. A Study in Cultural Conflicts, New York (N. Y.), Harcourt/Brace and Company, 1937; Floyd Hunter, Community Power Structure. A Study of Decision Makers, Chapel Hill (N. C.), The University of North Carolina Press, 1953.
- [5] Voir entre autres Robert Dahl, Qui gouverne?, Paris, Armand Colin, 1971 [2^e éd.]; Nelson Polsby, Community Power and Political Theory, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1963; Raymond E. Wolfinger, The Politics of Progress, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1962.
- [6] Thomas M. Guterbock, Machine Politics in Transition, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 1980; Peter A. Allum, Politics and Society in Post-War Naples, Cambridge, Cambridge University Press, 1973; Mario Caciagli, Democrazia cristiana e potere nel Mezzogiorno. Il sistema democristiano a Catania, Florence, Guaraldi, 1977; Judith Chubb, Patronage, Power and Poverty in Southern Italy. A Tale of Two Cities, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.
- [7] Frédéric Monier, La Politique des plaintes. Clientélisme et demandes sociales dans le Vaucluse d'Édouard Daladier (1890-1940), Paris, La Boutique de l'histoire, 2007; Michel Offerlé, Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel, Paris, Gallimard, 1983; Alain Garrigou, Le Vote et la Vertu..., op. cit.; Jean-Louis Briquet, Frédéric Sawicki (dir.), Le Clientélisme politique dans les sociétés contemporaines, Paris, PUF, 1998; Jacques Lagroye, Société et Politique. Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, Paris, Pedone, 1973.
- [8] Jean Lojkine, La Politique urbaine dans la région lyonnaise (1945-1972), Paris, École pratique des hautes études, 1973 ; Jean Petaux, Le Changement politique dans le gouvernement local. Le pouvoir municipal à Nantes, Paris, Pedone, 1982 ; Olivier Borraz, Gouverner une ville. Besançon (1959-1989), Rennes, PUR, 1998 ;

- Gilles Pinson, Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 ; Dominique Lorrain, « Gouverner les villes. Questions pour un agenda de recherche », Pôle Sud, 3, 2000, p. 27-40.
- [9] Voir Serge Bosc, Stratification sociale et classes sociales. La société française en mutation, Paris, Armand Colin. 2013.
- [10] Max Weber, Économie et société. Les catégories de la sociologie, Paris, Plon, 1995 [2^e éd.], p. 396.
- [11] Pierre Bourdieu, Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action, Paris, Seuil, 1994.
- [12] Ibid.
- [13] Antonio Gramsci, Quaderni dal carcere, Turin, Einaudi, 1975.
- [14] George Hoare, Nathan Sperber, Introduction à Antonio Gramsci, Paris, La Découverte, 2013.
- [15] Antonio Gramsci, La Questione meridionale, Rome, Riuniti, 1982 [2^e éd.].
- [16] Celle-ci est une des interprétations de l'œuvre gramscienne contenue dans Valentino Gerratana, « Antonio Gramsci », dans Enciclopedia italiana, Rome, Enciclopedia italiana, Quinta appendice, 1992, p. 485-486; voir aussi Norberto Bobbio, Saggi su Gramsci, Milan, Feltrinelli, 1990; Hugues Portelli, Gramsci et le bloc historique, Paris, PUF, 1972.
- La polity est définie par Olivier Borraz comme « [...] un ensemble de règles légitimes, de répertoires et de principes d'action qui servent à la fois à désigner des responsables politiques, à leur donner des ressources (symboliques et matérielles) pour l'action, à prendre des décisions, en un mot à gouverner une communauté ». Ces règles, répertoires et principes résulteraient ainsi selon l'auteur d'une interaction entre organisation des pouvoirs et intérêts, valeurs, attentes véhiculées par les différentes composantes de la communauté, dans leur diversité et dans leurs antagonismes. Voir Olivier Borraz, « Le gouvernement municipal en France. Un modèle d'intégration en recomposition », Pôle Sud, 13, 2000, p. 22-23.
- [18] Rod A. W. Rhodes, «The New Governance. Governing without Government », Political Studies, 44, 1996, p. 652-667; Gerry Stoker, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », Revue internationale des sciences sociales, 155, 1998, p. 19-30.
- [19] Gilles Pinson, « Le chantier de recherche de la gouvernance urbaine et la question de la production des savoirs dans et pour l'action », Lien social et politique, 50, 2003, p. 39-56.
- [20] Jean Leca, « La gouvernance de la France sous la Cinquième République. Une perspective de sociologie comparative », dans François d'Arcy, Luc Rouban (dir.), De la V ^e République à l'Europe. Hommage à Jean-Louis Quermonne, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 329-365. Sur l'idée du gouvernement comme l'intégration de demandes différentes, voir aussi Dominique Lorrain, « De l'administration républicaine au gouvernement urbain », Sociologie du travail, 38 (4), 1991, p. 464.
- [21] Jean Leca, ibid., p. 347.
- [22] Robert Dahl, Qui gouverne?, op. cit.
- [23] Sur le débat entre théories élitistes et polyarchiques du pouvoir, voir Pierre Birnbaum, Le Pouvoir politique, Paris, Dalloz, 1975; Sylvie Biarez, Le Pouvoir local, Paris, Economica, 1989.
- [24] Robert Dahl, Qui gouverne?, op. cit., p. 105.
- [25] Gilles Pinson, Gouverner la ville par projet..., op. cit.
- [26] John R. Logan, Harvey L. Molotch, Urban Fortunes. The Political Economy of Place, Oakland (Calif.), University of California Press, 1987.
- [27] Clarence Stone, « Urban Regimes and Capacity to Govern. A Political Economy Approach », Journal of Urban Affairs, 15 (1), 1993, p. 1-28; Alan Harding, « Urban Regimes in Europe of the Cities? », European Urban and Regional Studies, 4 (4), 1997, p. 291-314.
- [28] Voir Gilles Pinson, « Note de lecture » sur Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais (Michel Samson, Michel Peraldi), Pôle Sud, 24, 2006, p. 164-166.
- [29] Sur la critique des clichés marseillais, voir Michel Peraldi, Michel Samson, Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais, Paris, La Découverte, 2005; sur la construction historique de ces clichés, voir Olivier Boura, Marseille ou la mauvaise réputation, Paris, Arléa, 1998.
- [30] Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, Penser par cas, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.
- [31] André Donzel (dir.), Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001; Bernard Morel, Marseille. Naissance d'une métropole, Paris, L'Harmattan, 1999.
- [32] Florence Bouillon, Les Mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire, Paris, PUF, 2009 ; Élisabeth Dorier, Isabelle Berry-Chikhaoui, Sébastien Bridier, « Fermeture résidentielle et politiques urbaines, le cas marseillais », Journal of Urban Research, 8, 2012, http://articulo.revues.org/1973 [consulté le 11 juillet 2016].
- [33] Brigitte Bertoncello, Jérôme Dubois, Marseille Euroméditerranée. Accélérateur de métropole, Marseille, Parenthèses, 2010; Gilles Pinson, Gouverner la ville par projet..., op. cit.

- [34] Rachel Rodrigues-Malta, « Naples-Marseille : waterfront attitude », Méditerranée, 96 (1-2), 2001, p. 97-106.
- Pierre Fournier, Sylvie Mazzella (dir.), Marseille entre ville et ports. Les destins de la rue de la République, Paris, La Découverte, 2004 ; Isabelle Berry-Chikaoui, Agnès Deboulet, « Restructurations urbaines à Marseille à l'heure de l'internationalisation. Tensions et régimes d'action », dans Isabelle Berry-Chikaoui, Agnès Deboulet, Laurence Rolleau-Berger (dir.), Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants, Paris, La Découverte, 2007, p. 139-168.
- [36] André Donzel (dir.), « Les nouveaux horizons de la culture », Faire savoirs, 10, 2014; Boris Grésillon, Un enjeu « capitale ». Marseille-Provence 2013, La Tour-d'Aigues, L'Aube, 2011; Nicolas Maïsetti, Opération culturelle et pouvoirs urbains. Instrumentalisation économique de la culture et luttes autour de Marseille-Provence capitale européenne de la culture 2013, Paris, L'Harmattan, 2014.
- Pour les contextes urbains étrangers, plusieurs notes ne suffiraient pas à fournir un panorama même sommaire de la littérature sur la question. Concernant la France, sur les pratiques de redistribution des mairies communistes en région parisienne, voir Jean-Gustave Padioleau, L'État au concret, Paris, PUF, 1982. Sur les pratiques de redistribution de services dans la région parisienne et dans le Nord, voir Françoise de Barros, « Élus locaux et actions publiques de l'entre-deux-guerres au début des années quatre-vingt : mise au jour de deux répertoires d'actions clientélaires », Sciences de la société, 71, 2007, p. 27-45; sur les régions du Nord de la France, voir Rémi Lefebvre, « Le socialisme saisi par l'institution municipale. Des années 1880 aux années 1980 : jeux d'échelles », thèse de doctorat en science politique sous la direction de Frédéric Sawicki, université de Lille-II, 2011. Sur la Corse, voir Jean-Louis Briquet, La Tradition en mouvement..., op. cit. Sur les contextes les plus différents en France, mais dans un registre à mi-chemin entre l'analyse de science sociale et l'essai, voir Pierre Tafani, Les Clientèles politiques en France, Monaco, Éd. du Rocher, 2003.
- [38] Samuel N. Eisenstadt, Louis Roniger, Patrons, Clients and Friends. Interpersonal Relations and Structure of Trust in Society, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- Edward C. Banfield, The Moral Basis of a Backward Society, New York (N. Y.), The Free Press of Glencoe, 1956; Robert D. Putnam, Making Democracy Work, Princeton, Princeton University Press, 1993. Pour une critique de ces points de vue culturalistes, voir Alessandro Pizzorno, « Familismo amorale e marginalità storica, ovvero perché non c'è niente da fare a Montegrano », Quaderni di sociologia, 16, 1967, p. 247-261; Hervé Rayner, « Le point de vue aérien de Robert Putnam. À propos de Making Democracy Work », Politix, 42, 1998, p. 179-204; Gabriella Gribaudi, « Il paradigma del "familismo amorale" », dans Paolo Macry, Angelo Massafra (dir.), Fra storia e storiografia, Bologne, Il Mulino, 1994, p. 337-348; Gabriella Gribaudi, Donne, uomini, famiglie. Napoli nel Novecento, Naples, L'Ancora, 1999.
- [40] André Donzel, Marseille. L'expérience de la cité, Paris, Anthropos, 1998 ; Alessì Dell'Umbria, Histoire universelle de Marseille. De l'an mil à l'an deux mille, Marseille, Agone, 2007.
- [41] Bernard Morel, Philippe Sanmarco, Marseille. L'endroit du décor, Aix-en-Provence, Édisud, 1985 ; Émile Témime, Migrance. Histoire des migrations à Marseille, Aix-en-Provence, Édisud, 1990, 4 vol.
- [42] Philippe Garraud, « La politique à l'épreuve du jugement judiciaire. La pénalisation croissante du politique comme effet induit du processus d'autonomisation de l'institution judiciaire », dans Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud (dir.), Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique, Rennes, PUR, 2002, p. 25-43.
- [43] Gilles Pinson, Gouverner la ville par projet..., op. cit.
- [44] Ibid., p. 130.
- [45] Ibid., p. 179.
- [46] Ibid., p. 189, p. 215-217.
- [47] Ibid., p. 271-272.
- [48] Voir Cécile Vigour, La Comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes, Paris, La Découverte, 2005.
- [49] David Guéranger, « La monographie n'est pas une comparaison comme les autres », Travaux & terrains, 21, 2012, p. 23-36.
- [50] Charles Ragin, Howard Becker (dir), What is a Case? Exploring the Foundations of Social Inquiry, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- [51] Le parochialism dont parle Giovanni Sartori. Voir Giovanni Sartori, « Bien comparer, mal comparer », Revue internationale de politique comparée, 1 (1), 1994, p. 19-36.
- [52] Cesare Mattina, « La régulation clientélaire. Relations de clientèle et gouvernement urbain à Naples et à Marseille (1970-1980) », thèse de doctorat sous la direction de Pierre Bréchon, IEP de Grenoble, 2003.
- [53] Voir Cesare Mattina, « L'intermédiation politique des présidents de comités d'intérêt de quartier : le territoire de la notabilité », dans Sylvie Mazzella, Pierre Fournier (dir.), Marseille entre ville et ports..., op. cit., p. 82-96; Cesare Mattina, « Gouverner la "démocratie locale" urbaine. Comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », Sociologie du travail, 50 (2), 2008, p. 184-199.
- [54] Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain », Enquête, 1, 1995, p. 71-109, http://enquete.revues.org/263 [consulté le 11 juillet 2016].
- [55] Voir la liste des entretiens en annexe, p. 391.

- [56] Jean-Claude Kaufmann, L'Entretien compréhensif. L'enquête et ses méthodes, Paris, Armand Colin, 2007.
- [57] Jean-Louis Briquet, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », Politix, 28, 1994, p. 16-26.
- [58] Sur les avantages de l'anonymat dans les entretiens avec les élus, voir Didier Demazière, « L'entretien biographique comme interaction. Négociations, contre-interprétations, ajustement de sens », Langage et société, 1 (123), 2008, p. 15-35.
- [59] Jean Peneff, La Méthode biographique de l'École de Chicago à l'histoire orale, Paris, Armand Colin, 1990.
- [60] Voir la position de Didier Demazière et Claude Dubar, Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion, Paris, Nathan, 1997.
- [61] C'est le cas à notre sens de la démarche d'entretien semi-directif en vogue chez certains sociologues dans les années 1970. Voir Guy Michelat, « Sur l'utilisation de l'entretien semi-directif en sociologie », Revue française de sociologie, 16 (2), 1975, p. 229-247.
- [62] La loi 79-18 du 3 janvier 1979, le décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979 et la circulaire AD 86-5 du 22 décembre 1986 statuent sur l'obligation d'une dérogation pour accéder à des documents d'archives de moins de trente ans. Nous avons demandé et obtenu ces dérogations au bout d'une procédure assez longue (environ trois mois d'attente) impliquant plusieurs niveaux de décision (service versant, archives municipales, ministère de la Culture). L'obtention de ces dérogations n'allait pas sans limitations : la circulaire citée interdit strictement de reproduire par photocopie tout document consultable sur la base d'une dérogation. En 1998-2000, j'ai dû effectuer un travail important de retranscription manuelle des documents. Ont été analysés 136 cartons en provenance des archives municipales et 29 en provenance des archives départementales. Il faut y ajouter le « fonds Gaston-Defferre » (conservé aux archives municipales de Marseille), consulté de façon marginale après l'obtention d'une dérogation de la part de la veuve de Gaston Defferre, Mme Edmonde Charles-Roux.
- Parmi les documents du versement du cabinet du maire de Marseille de la « série W » (archives contemporaines), nous avons consulté et analysé 116 cartons d'archives (avec un nombre variable de dossiers compris entre 30 et 70) en provenance du cabinet du maire (série 802W de 1980 à 1984, 805W de 1983 à 1986, 803W de 1980 à 1986 et 927W de 1987 à 1991) ; 13 cartons provenant du cabinet du maire, du service du Logement de la mairie et la Direction générale des services administratifs (DGSA) concernant les critères et les systèmes d'attribution des logements sociaux dans les années 1970 et 1980 (séries 540W, 599W, 801W, 598W et 844W).
- [64] Anne-Marie Arborio, Pierre Fournier, L'Observation directe, Paris, La Découverte, 2010.
- [65] André Donzel, Le Nouvel Esprit de Marseille, Paris, L'Harmattan, 2014.
- [66] Gilles Pinson, Gouverner la ville par projet..., op. cit.
- [67] Voir sur cet aspect Pierre-Paul Zalio, « L'acteur économique et le projet urbain. De l'histoire des représentations à l'horizon d'action des entrepreneurs. Le Havre et Marseille », L'Année sociologique, 1 (58), 2008, p. 95-120.
- [68] Quelques éléments à ce sujet sont présentés dans le dernier livre d'André Donzel : André Donzel, Le Nouvel Esprit de Marseille, op. cit.
- [69] Pierre-Paul Zalio, Grandes familles de Marseille au xx ^e siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire, Paris, Belin, 1999.
- [70] Dans son schéma du gouvernement municipal, Olivier Borraz donne une grande importance au rôle de l'État outre celui de la « politique », de la bureaucratie municipale et de la société urbaine. Voir Olivier Borraz, « Le gouvernement municipal en France... », art. cité.
- [71] Emmanuel Négrier, « Penser les changements d'échelle territoriale. Institution, dynamiques sociales et politiques métropolitaines », dans Alain Faure, Philippe Leresche, Pierre Muller et al. (dir.), L'Action publique à l'épreuve des changements d'échelle, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 29-44.
- [72] Voir Emmanuel Négrier, La Question intercommunale. Les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale, Grenoble, PUG, 2005.

